



Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du lundi 22 juin 2020 à 18h30 En visioconférence à Lyon, Cournon et Aurillac.

Présidence : Pascal PARENT.

Présents :

A Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Jean-Pierre DEFOUR, Raymond FOURNEL, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Eric LUC, Paul MICHALLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

A Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Guy POITEVIN.

A Aurillac : Stéphane JUILLARD, Jacques VANTAL.

Assistent à Lyon : Patrick BELISSANT, Méline COQUET, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Roland SEUX.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- **COMEX du jour** :

- Mise à jour prochaine des guides à l'attention des Clubs.

- Le Président de la FFF souhaite que la limite des 5000 spectateurs soit augmentée après la levée de l'état d'urgence sanitaire qui devrait intervenir le 11 juillet, notamment pour les finales des Coupes de France.

- Certificat médical : certaines Fédérations ont demandé à lier la reprise d'activité avec l'établissement d'un certificat médical de non contre-indication, notamment pour les personnes ayant été atteintes du Covid.

Cette demande a été désapprouvée par le CNOSF.

Le COMEX a pris une solution médiane avec l'envoi à tous les licenciés FFF d'un questionnaire COVID anonyme leur permettant de prendre les bonnes dispositions en cas de contamination.

- Résultats économiques suite Coupe du Monde Féminines 2019 :

Cette Coupe a eu un effet bénéfique avéré, notamment dans les villes hôtes, où pour 1 euro investi, le retour économique a été de 2 à 20 euros. Lyon se classe en 2^{ème} position et Paris est classée 1^{ère}. Le détail de ces retombées paraîtra dès la rentrée.

- UEFA : communication des clubs français qualifiés pour les compétitions européennes à faire avant le 3 août.

- Calendrier : augmentation des périodes internationales d'un jour permettant aux équipes nationales de jouer 3 matchs au lieu de 2.

Un calendrier de la Ligue 1 à 20 clubs a également été élaboré.

- National 1 : appel d'offres pour les droits TV lancé pour 4 ans.

Difficultés pour concrétiser l'aide de la LFP au National 1, les discussions sont toujours en cours.

- Aménagement des tarifs IFF au plan national.

- Gérance de l'IFF : Christian TEINTURIER est reconduit dans ses fonctions pour 1 an.

- Calendrier des Coupes :

Finale Coupe de France	24 juillet 2020
Finale Coupe de la Ligue	31 juillet 2020
½ Finales Coupe de France Féminine	1 ^{er} ou 2 août 2020
Finale de la Coupe de France Féminine	9 août 2020 à Auxerre

Pour les ½ finales et finales à venir, les joueurs et joueuses qui pourront participer seront ceux qualifiés à la date du match.

- CERFA (Centre Elite des Régions Françaises d'Amérique) : conditions de participation des équipes du CERFA aux championnats R1 et U19 R1 de Guadeloupe.

- Point Coupe de France :

A ce-jour, 684 équipes sont engagées pour la LAuRAFoot.

Pascal PARENT informe que dès la saison prochaine, à titre expérimental, il n'y aura plus de prolongations sauf pour la finale, notamment pour alléger le calendrier compliqué de la saison 2020/2021.

- L'évocation de Troyes et Clermont relative aux barrages est rejetée.

Le barrage entre le National 1 et la Ligue 2 est annulé.

- Contentieux en cours :

Evocation du COMEX concernant la Ligue 2 à 20 : le CNOSF a conforté la décision du COMEX dans le recours des clubs d'Orléans US et Le Mans FC.

En revanche, pour la décision du COMEX de reporter de 3,5 mois la date de fin des sanctions disciplinaires en temps, le CNOSF a proposé à la FFF de retirer sa décision. A suivre.

- Vœu de la LAuRAFoot concernant le Règlement de la Coupe de France Féminine sur la qualification des joueuses U16 F.

Ce vœu a reçu un avis défavorable du COMEX mais pourra être représenté sous une autre forme ultérieurement, par la modification de l'article 73 des RG de la FFF.

- Collèges dématérialisés des Présidents de Ligues et de Districts et du 3^{ème} collège, du 22 juin 2020, avec pour objet l'Assemblée Fédérale du 26 juin 2020 :

- Convention LFP / FFF qui précise que la Ligue 1 se joue à 20 clubs.

- Approbation de tous les comptes rendus du COMEX depuis la crise du Coronavirus.

- Concernant la prochaine Assemblée Générale de la LAuRAFoot, prévoir l'insertion dans le Journal Foot Spécial Assemblée Générale, de tous les communiqués qui ont été rédigés après les Bureaux Pléniers et Conseils de Ligue sur les décisions prises afin que les clubs puissent en prendre acte.

2. Coronavirus – Point sur la situation.

Reprise de l'activité à compter de ce jour. La LAuRAFoot s'en réjouit tout en rappelant aux clubs de continuer à faire attention et de tenir compte des guides et de leurs mises à jour qui paraîtront régulièrement sur le site internet de la Ligue.

3. Compétitions :

➤ Nombre d'équipes engagées par compétition et ajustements éventuels.

Lilian JURY présente le nombre d'engagés pour la saison prochaine : *voir document en annexe pour le détail.*

Didier ANSELME fait part de la difficulté du District de Savoie pour mettre en place un championnat Futsal.

Pascal PARENT souhaite, en accord avec Lilian JURY, qu'Arsène MEYER poursuive son travail sur la réforme des championnats de jeunes, celui-ci étant également disposé à agrandir sa réflexion aux Féminines et au Futsal.

Cette Commission nommée C.R.S. (Commission de Réforme et de Suivi des Championnats) serait la Commission de référence pour l'évolution des textes liés aux championnats, en Assemblée Générale notamment. A confirmer au prochain Conseil de Ligue.

Coupe de France phase régionale : tour de cadrage possible le week-end des 29 et 30/08 en fonction du nombre d'inscrits (au prorata du nombre d'inscrits par District).

➤ Calendrier sportif 2020/2021.

Après discussions entre les membres du Bureau Plénier, les dates de début et de fin des compétitions sont définies (*voir document en annexe pour le détail*).

Le projet de calendrier sportif a également été débattu et est à retravailler pour validation par le Conseil de Ligue du 10 juillet prochain.

Pour les championnats régionaux de jeunes, la saison 2020/2021 est la dernière saison où les accessions sur invitation sont autorisées.

Roland SEUX :

Encadrement du Festival Foot U13 Pitch : sera validé ultérieurement ainsi que les dates.

➤ Coupes LAuRAFoot (Seniors Masculins / Seniors Féminines).

Candidature du FC Riorges pour l'organisation des finales sur les installations du Parc Sportif Gallieni.

➔ **Le Conseil de Ligue valide cette candidature puisque ce club devait les accueillir cette année.**

➤ Courrier Thonon Evian Grand Genève FC.

Le Bureau Plénier,

Prenant connaissance de la demande de Thonon Evian Grand Genève F.C. d'engager une équipe sénior féminine en championnat régional féminin,

Considérant la descente en ligue de leur équipe participant au Challenge National Féminin U19,

Le Conseil de Ligue accepte l'engagement d'une équipe en seniors R2 F.

Il convient de préciser que le club de FOOTBALL FEMININ YZEURE ALLIER AUVERGNE a été contacté suite à la rétrogradation de son équipe du Challenge National Féminin U19 et qu'il ne souhaite pas engager d'équipe en championnat R2 F.

4. Dossiers juridiques

Demande de changement de Ligue du club SUD CANTAL FOOT qui souhaite rejoindre la Ligue d'Occitanie : à étudier avec le Président de la Ligue d'Occitanie en parallèle avec d'autres dossiers en cours (Nord Lozère et Langogne). La demande ayant été faite après le 15 juin, elle ne pourra être éventuellement traitée que pour la saison 2021/2022.

5. Propositions de délégués Nationaux.

La Commission Régionale des Délégations propose les candidatures suivantes à la mission de Délégué Fédéral :

- ABANOZIAN Rémy (District 26/07)
- HOULBREQUE Mickaël (District 63)
- SABRI Karim (Ligue)

Les candidats remplissent les conditions fixées par la fiche de candidature.

➔ **Le Conseil de Ligue valide les candidatures.**

Ces candidats suivront un stage à la Fédération les 3 & 4 septembre prochain.

6. Point sur le recouvrement du relevé de compte n°3 et sur l'édition des relevés n°4 et 5 fusionnés.

Relevé N° 3 :

Un courrier sera adressé aux clubs n'ayant pas régularisé leur situation au 30 juin 2020, les informant que la délivrance des licences sera bloquée jusqu'à réception du règlement ou établissement d'un échéancier.

Un état précis des clubs non à jour sera remis aux Présidents de la Ligue et des Districts.

Relevés N° 4 & N° 5 fusionnés :

Le dernier relevé sera envoyé entre le 15 et le 20 juillet pour paiement le 20 août 2020.

7. Coupe Interdistricts 2020/2021.

La Coupe Interdistricts initialement prévue pendant les vacances de la Toussaint prendra exceptionnellement une forme différente pour son édition 2020/2021 :

- détections dans les Districts jusqu'aux vacances de la Toussaint incluses,
- puis 3 phases académiques sur 3 mercredis de novembre et décembre,
- et une phase finale regroupant les 3 premiers des phases académiques et l'équipe U15 du pôle espoirs garçons le week-end des 19 et 20 décembre à Tola Vologe.

→ Après discussion, le Bureau Plénier valide ce principe mais souhaite que la gestion de la possible absence des enfants à l'école le mercredi matin soit examinée de près.

8. 100 ans de la Ligue.

Pour rappel, cette manifestation aura finalement lieu le samedi 24 octobre 2020, suite à l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot.

9. Calendrier des réunions de fin de saison.

Le Président informe les membres des premières dates des prochaines réunions :

Vendredi 10 juillet 2020 à 15h30

Collège des Présidents de Districts

Vendredi 10 juillet 2020 à 18h30

Conseil de Ligue

Mercredi 15 juillet 2020 à 18h30
(électronique)

Bureau Plénier à confirmer (pourra avoir lieu par voie

Samedi 29 août 2020	Séminaire des Présidents de Ligue et Districts
Lundi 14 septembre 2020 à 18h30	Conseil de Ligue à Lyon
Lundi 28 septembre 2020 à 18h30	Bureau Plénier
Mercredi 30 septembre 2020 à 17h30	Réunion de la Commission Régionale des Finances
Lundi 5 octobre 2020 à 18h30	Conseil de Ligue à Lyon
Samedi 24 octobre 2020	Assemblée Générale de la LAuRAFoot à Lyon

Les dates des réunions des clubs seront fixées prochainement ainsi que les autres dates du calendrier 2020/2021.

10. Questions diverses :

- Jacques VANTAL :
 - Déclarations de chômage partiel ?
Celles-ci ont été envoyées et payées pour avril et mai, le mois de juin est en cours. Le chômage partiel prendra fin le 29 juin pour tous les salariés de la LAuRAFoot. Conformément à la demande des représentants du personnel, les salariés n'ayant pas l'équivalent d'un temps plein au 1^{er} juillet seront affectés au service des Licences, en lieu et place du personnel intérimaire.
 - Remboursement des charges sociales et exonérations ?
En cours de réflexion pour savoir si la Ligue sera éligible à ces exonérations.
 - Subventions Conseil Régional en attente ?
Acompte subvention reçu d'un montant de 1,5 M€.
 - Comptabilisation du fonds de solidarité versé par la FFF dans la comptabilité de la Ligue ?
Celle-ci sera comptabilisée sous forme de subvention.

- Section Sportive Arbitrage :

Le Président souhaite que la liste des candidats admis en Section Sportive Arbitrage soit dorénavant présentée en Bureau Plénier et/ou Conseil de Ligue.

→ **La liste est validée telle que présentée.**

- District de l'Ain – Jean-François JANNET :

« Conformément à l'article 6.3.2.a) des règlements de la coupe de France, donner la possibilité au district de l'Ain d'effectuer des levers de rideau pour l'ensemble des clubs. Programmation à 12 heures de rencontres officielles (coupes de l'Ain ou championnat) dont la gestion dépend du district pour la globalité des tours de coupe de France relevant de la compétence de la LAuRAFoot lors de la saison 2020/2021.

Cet article précise que ce sont les clubs qui doivent en faire la demande mais pour des raisons de simplicité, je préfère effectuer une demande commune pour mon district ».

→ **Le Bureau Plénier accorde cette demande, sous réserve des conditions météorologiques permettant le bon déroulement du match en lever de rideau. La priorité devra toujours être donnée au match de Coupe de France.**

La séance est close à 22h00.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE

ANNEXE

Communiqué Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 22/06/2020

[...]

Le Bureau Plénier a par ailleurs pris acte de la **décision du Conseil d'Etat du 11/6/20** validant les dispositions prises par le COMEX de la FFF suite à l'arrêt des compétitions amateurs 19/20 et notamment, celles permettant d'établir les classements, les montées, les descentes et les règles de départage des équipes à égalité.

Cette décision est venue conforter l'architecture des compétitions régionales adoptée par les Bureaux précédents et le Conseil de Ligue du 6/6/20, et a permis au Bureau Plénier du jour selon les informations dont il disposait de recenser le nombre d'équipes figurant dans ces compétitions, dans leurs différents niveaux (*) et de procéder à quelques ajustements. Ainsi :

1/ SENIORS MASCULINS

En R1 : 3 poules de 12 équipes soit 36 équipes – 36 équipes recensées.

En R2 : 5 poules de 12 équipes soit 60 équipes – 60 équipes recensées.

En R3 : 11 poules, 9 poules de 12 et 2 poules de 13 équipes soit 134 équipes – 134 équipes recensées.

2/ SENIORS FEMININS

En R1 : 1 poule de 10 et 1 poule de 11 équipes soit 21 équipes – 21 équipes recensées.

En R2 : 4 poules de 8 équipes soit 32 équipes – 30 équipes recensées auxquelles il faut rajouter la descente d'Evian-Thonon-Grand-Genève F.C. du CN19 féminin (Yzeure Foot Féminin ayant décliné) soit 31 équipes recensées.

3/ SENIORS FUTSAL

En R1 : 1 poule de 13 ou 14 équipes – 13 équipes recensées (attention : appel en cours en FFF).

En R2 : 2 poules de 10 équipes soit 20 équipes – 18 équipes recensées avec une 2^e montée du District de Lyon et du Rhône (actée). En attente d'une éventuelle 2^e montée supplémentaire de 2 autres districts (sollicités).

Attention : il convient de disposer d'un gymnase de niveau 3 minimum pour évoluer en Futsal R1 et de niveau 4 pour le Futsal R2. Ces règles devront impérativement être respectées avant la reprise des championnats sous peine de voir les équipes concernées évoluer au niveau inférieur.

4/ CHAMPIONNATS DE JEUNES

U20 :

En R1 : 1 poule de 13 équipes – 12 équipes recensées (pas d'engagement du Puy Foot 43 suite à sa descente de CN19) donc 1 poule de 12.

En R2 : 3 poules de 13 équipes maximum soit 39 équipes – 35 équipes recensées, restent éventuellement 4 places à examiner parmi les demandes reçues (et accord des districts concernés).

U18 :

En R1 : 1 poule de 13 et 1 poule de 14 équipes soit 27 équipes – 26 équipes recensées auxquelles il faut rajouter le Clermont Foot 63 qui souhaite garder sa place en parallèle de son accession en CN19 soit 27 équipes recensées.

En R2 : 4 poules de 14 et 1 poule de 13 équipes soit 69 équipes – 66 équipes recensées donc 4 poules de 13 et 1 poule de 14. Vu les évolutions déjà à l'étude pour ce championnat, il n'y aura pas d'examen des demandes reçues.

U16 :

En R1 : 2 poules de 14 équipes soit 28 équipes – 26 équipes recensées auxquelles il faut rajouter le Sporting club de Lyon (Ex-Duchère) et le FC Andrézieux Bouthéon qui souhaitent garder leur place en parallèle de leur accession en CN17 soit 28 équipes recensées.

En R2 : 4 poules de 13 équipes soit 52 équipes – 45 équipes recensées donc plutôt 4 poules de 12 et restent éventuellement 3 places à examiner parmi les demandes reçues (et accord des districts concernés).

U15 :

En R1 niveau A : 1 poule de 11 équipes - 11 équipes recensées.

En R1 niveau B : 2 poules de 11 équipes soit 22 équipes – 22 équipes recensées.

En R2 : 5 poules de 11 équipes soit 55 équipes – 54 équipes recensées dont 1 montée supplémentaire du District de l'Isère (actée). Reste éventuellement 1 place à examiner parmi les demandes reçues (et accord du district concerné).

U14 et U18F : seront examinés ultérieurement.

Les compositions de ces différentes poules seront étudiées avec les représentants des 11 districts lors d'une prochaine réunion prévue à cet effet, pour être entérinées par le Conseil de Ligue du 10/7.

Par ailleurs le Bureau Plénier a examiné le **calendrier** proposé par sa Commission des Compétitions et a d'ores et déjà adopté les dates de début et de fin des **championnats régionaux masculins seniors et jeunes**.

Ainsi :

- Le championnat **N3** reprendra **le weekend des 29 et 30 août** pour s'achever **le weekend des 5 et 6 juin 2021**
- Le championnat **R1** reprendra **le weekend des 12 et 13 septembre**
- Les championnats **R2 et R3** reprendront **le weekend des 26 et 27 septembre**
- Les championnats de **jeunes (de U20 à U14)** reprendront **le weekend des 19 et 20 septembre** (tour de Coupe Gambardella Crédit Agricole ce weekend-là pour les U18R2)

pour s'achever au plus tard le **weekend des 29 et 30 mai 2021** pour les championnats régionaux masculins seniors, U20, U15 et U14, et le **weekend des 5 et 6 juin 2021** pour les U18 et U16 (barrage accession CN19 le 12 ou 13 juin pour les U18 R1)

Rappel : les 3 premiers tours de la **Coupe de France** auront lieu les 6,13 et 20 septembre. Les 3 premiers tours de la **Coupe Gambardella Crédit Agricole** se dérouleront quant à eux les 13 et 20 septembre et le 4 octobre.

Attention : si le nombre d'engagés en Coupe de France est trop important (au-delà de 760), un tour de cadrage pourrait être rajouté le weekend des 29 et 30 août.

Pour les **championnats régionaux féminins seniors**, ils débiteront le **weekend des 26 et 27 septembre** pour s'achever le **weekend des 15 et 16 mai 2021 (R1F)** et le **weekend des 29 et 30 mai (R2F)**.

1^{er} tour de la Coupe de France féminine aura lieu le **weekend des 19 et 20 septembre**. Le calendrier détaillé de ces compétitions régionales : seniors masculins, seniors féminines, jeunes masculins, et celui des championnats restant (U18 féminines et Futsal) seront adoptés lors du Conseil de Ligue du 10/7.

Les coupes régionales (seniors masculins, seniors féminines, et Futsal) reprendront là où elles se sont arrêtées en 19/20 (respectivement, 16èmes, 8èmes et quarts de finale) selon des modalités et un calendrier à préciser par la Commission des Coupes.

Par ailleurs, la **Coupe Interdistricts** initialement prévue pendant les vacances de la Toussaint prendra exceptionnellement une forme différente pour son édition 20/21 avec :

- détections dans les districts jusqu'aux vacances de la Toussaint incluses,
- puis 3 phases académiques sur novembre et décembre
- et une finale regroupant les 3 premiers des phases académiques et l'équipe U15 du pôle espoirs garçons le **weekend du 19 et 20 décembre** à Tola Vologe.

[...]

(*) Informations données sous réserve des procédures en cours et d'éventuels recours contentieux à venir.